

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16 Tros mois... 8

Poste:

Un an... 35 fr. Six mois... 18 Tros mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

25 Septembre 1883.

Chronique générale.

Une interpellation sera adressée au gouvernement, dès la rentrée des Chambres, au sujet des décorations que M. Jules Ferry, président du conseil et ministre des affaires étrangères par intérim, vient de décerner à S. M. Hiep-Hoa, roi d'Annam, et à ses ministres.

On fera remarquer que le fait de ces décorations est non-seulement peu respectueux pour le Parlement, mais encore contraire à tous les usages diplomatiques. Le roi d'Annam et ses ministres ont été, en effet, nommés dans la Légion-d'Honneur, avant que le traité de Hué n'ait été soumis aux Chambres et ratifié par elles.

Nous croyons savoir, en outre, que ces décorations émanent de l'initiative personnelle du président de cabinet, et qu'elles n'ont pas été décidées en conseil. (France.)

ELECTIONS LÉGISLATIVES.

Résultat des scrutins de ballottage du 23 septembre:

Seine (1er arrondissement). — Electeurs inscrits, 44,889; votants, 3,389. — MM. Forest, radical, 5,305 voix, élu; Despatys, conservateur, 2,763.

Sabre-et-Loire (2e circonscription de Chalon-sur-Saône). — Inscrits: 46,085; votants, 14,459. — MM. Loranchet, radical, 4,666 voix, élu; l'abbé Sauvert, républicain, 4,048; Mathay, républicain, 2,778.

La journée de dimanche a été mauvaise pour l'opportunisme.

Dans les deux élections législatives qui ont eu lieu à Paris et à Chalon, les candidats radicaux ont obtenu la majorité.

Le premier arrondissement de Paris, jusqu'ici inféodé à la politique opportuniste et qui naguère encore se faisait représenter par le ministre Tirard, l'homme des mines d'or de l'Uruguay, s'est choisi un député qui n'a d'autre titre que l'exagération de ses opinions radicales.

Quant au candidat opportuniste, M. Hiélard, il avait eu le bon esprit de s'éclipser après son piteux échec d'il y a quinze jours.

Le candidat monarchique au contraire, l'honorable M. Despatys, a gagné 722 voix dans l'intervalle des deux scrutins, après une campagne qui a mis en lumière son talent de parole et sa compétence si remarquable dans les questions d'affaires.

L'ENTENTE DE SALZBOURG.

La Gazette diplomatique nous apporte des renseignements précis sur la nature et la portée des arrangements qui ont été pris le mois dernier entre les chanceliers d'Allemagne et d'Autriche, à Salzbourg. Il est possible que ces renseignements ne soient pas vrais, mais à coup sûr ils sont vraisemblables, et c'est sous ces réserves que nous les reproduisons.

A la suite de l'audience accordée à Gaston par l'empereur Guillaume au comte Kalnoky, et de l'entrevue qui s'en est suivie entre les deux empereurs à Ischl, la prolongation de l'alliance austro-allemande, ainsi que les bases de cette nouvelle entente, avaient été déjà résolues en principe.

A Salzbourg, l'entente a été définitivement formulée entre le prince de Bismark et le comte Kalnoky.

En voici les clauses principales:

- 1° L'alliance entre les deux empereurs constitue un accord intime et exclusif entre les deux pays; toutefois d'autres Etats pourront s'y joindre, mais sans y prétendre au même rang, pas plus qu'aux mêmes droits; 2° L'Italie n'a pas été admise dans la nou-

velle alliance en suite des hésitations de l'empereur d'Autriche;

3° L'alliance est dirigée contre l'Est (la Russie) et contre l'Ouest (la France);

4° En cas de guerre entre l'Allemagne et la France, l'Autriche gardera une neutralité armée. De même, en cas de guerre entre l'Autriche et la Russie, l'Allemagne s'engage également à garder une neutralité armée et à réunir des forces sur sa frontière de l'Est, afin de diviser celles de la Russie; dans le cas où une troisième puissance entrerait en lice contre l'une ou l'autre des deux alliées, cette neutralité armée se changerait, pour les deux puissances alliées, en coopération effective.

Il a en outre été convenu que la Roumanie pourrait être admise dans l'alliance des deux empereurs aux mêmes conditions que celles qui avaient été précédemment offertes à l'Italie.

M. de Bismark et le comte Kalnoky se sont aussi entretenus à Salzbourg sur la possibilité d'introduire certains allègements dans les tarifs de douanes entre les deux pays.

Enfin, les deux hommes d'Etat ont traité les questions se rattachant au parti monarchique en France. Ces mêmes questions avaient été l'objet de résolutions prises par les empereurs d'Allemagne et d'Autriche à Ischl.

Le Gaulois a signalé un extrait du Daily-Telegraph qui résume, en quelques lignes, la situation financière où la République a mis la France:

« C'est un fait saisissant qu'un pays qui, dans la dernière année de l'Empire, dépensait 4,725,000,000, dépense 3,200,000,000 dans la onzième année de la République. Des chiffres comme ceux-là devraient certes arrêter les plus aventureux des politiciens français. Le « gouvernement du peuple par le peuple » n'a réussi jusqu'à présent qu'à augmenter les charges du peuple; et cela, évidemment, par ses folies administratives, ses prodigalités financières, sans avoir eu

jusqu'au budget de 1884 aucune dépense extraordinaire de guerre à supporter. Ajoutez à ce formidable total l'évaluation des frais d'une guerre contre l'empire chinois, et vous vous ferez une idée de ce que sera dans deux ans le budget de la République. »

L'ARMÉE SOUS THIBAUDIN.

Nous lisons dans l'Emancipateur de Cambrai:

« Des faits incroyables, dont nous voulons encore douter pour l'honneur de l'armée française, mais au sujet desquels malheureusement des renseignements plus que précis nous sont donnés, se sont passés, à Neuville-Saint-Remy, dans la nuit de mardi à mercredi.

« Ainsi que nous l'avons dit, le 46e bataillon de chasseurs à pied avait pris ses cantonnements dans cette commune. Afin, sans doute, de ne point déranger les habitants, l'autorité avait accepté l'offre qui lui était faite de loger les six cents hommes de ce bataillon dans la maison de campagne des séminaires. Les réfectoires, les salles d'étude, les salles de récréation furent mises à leur disposition.

« Or, chose triste à dire, ces hommes, ces soldats, trop fidèles aux principes du gouvernement que subiten ce moment la France, se sont conduits là en véritables séides des Ferry et des Bert.

« Ils ont brisé les croix, ils ont jeté bas les statues, un coup de crosse a été donné dans la porte du tabernacle de la chapelle restée ouverte; que sais-je, une armée ennemie serait passée par là, que très-certainement elle se serait montrée plus digne.

« Il faut le répéter: ceci est déplorable. M. Le Doux, maire de Neuville, a, dit-on, déposé une plainte à ce sujet. »

Il y a longtemps que la Petite France (journal de Tours) n'avait fait parler d'elle. L'organe officiel de M. Wilson a trouvé plaisant de publier, à la date du 47 courant,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PERLE DE NUREMBERG

Par Louis COLLAS

VII

LA FUITE.

Il se disposait à la satisfaire, lorsque des coups violents ébranlèrent la porte extérieure de la brasserie; elle résista, mais il se produisit de nouvelles secousses auxquelles se mêlaient des clameurs confuses; les deux jeunes gens distinguèrent les mots suivants:

— Il est là, il ne faut pas le laisser échapper... Maître Wolfram ouvrit sa fenêtre et demanda la cause de ce tapage.

— Un Français, lui cria-t-on, s'est introduit chez vous, nous voulons nous emparer de lui.

— Attendez, répartit-il, je vais vous ouvrir.

Anna était restée interdite, pâle et tremblante, mais elle retrouva bientôt son sang-froid.

— Venez avec moi, monsieur Charles, dit-elle tout bas.

Elle prit le jeune homme par la main et le guida dans l'escalier jusqu'à sa chambre. La lampe ou-

blée depuis longtemps projetait une lueur fumée. Tous les objets étaient encore à la même place que la veille, lorsque Franz était parti la menace à la bouche. Il avait oublié sur la cheminée sa pipe dont le fourneau de porcelaine présentait l'image de l'aigle à deux têtes tenant dans ses serres le coq gaulois; le portrait du Français qu'il avait brisé du talon de sa botte était sur la table. Charles embrassa du regard tous ces objets:

— Anna, dit-il d'un accent amer, je ne m'attendais pas à trouver ici la trace de la présence de Franz.

— Je vous l'expliquerai plus tard et vous reconnaîtrez que je n'ai rien à me reprocher.

— Pourquoi vous disculper? N'était-il pas naturel que vous fissiez un choix en harmonie avec vos goûts et vos idées? Seulement il n'était pas nécessaire d'employer ce luxe de mensonges.

Son regard acerbe et méprisant ajoutait au sens de ses paroles. Elle baissa la tête et la pâleur de ses traits trahit sa douleur, mais elle réagit bien vite contre cet abattement et, portant son attention sur un intérêt plus pressant, prêtait l'oreille au bruit qui se faisait dans la brasserie. La porte extérieure avait cédé sous la pression des envahisseurs. Ils avaient fait irruption dans la salle et exprimaient leur désappointement de n'avoir trouvé personne. Bientôt les voix se rapprochèrent.

— Ils viennent ici, dit Anna éperdue, il faut fuir,

fuir sans retard. Prenez cette porte au bout du couloir, vous trouverez un escalier qui vous conduira dans une rue déserte.

— Pourquoi fuirais-je, de quoi suis-je donc accusé?

Il fixait ses regards sur la jeune fille; il avait été frappé de quelques mots saisis au milieu du tumulte, le soupçon d'une odieuse trahison s'était imposé à son esprit.

— Au nom du ciel! lui dit-elle d'une voix troublée par la terreur, fuyez, ne perdez pas un instant. — C'est juste, dit-il, il ne convient pas qu'on me trouve ici, votre réputation en souffrirait.

Chacune de ces paroles pénétrait dans son cœur comme un dard acéré; cependant, elle domina sa douleur.

— Plus tard vous saurez tout, dit-elle, et vous regretterez vos injustes soupçons; mais fuyez, fuyez vite!

Elle le poussa dans un étroit corridor et le guida jusqu'à une porte qu'elle ouvrit. Il se trouva dans une ruelle obscure et sale. Le désordre fantaisiste qui a présidé à la construction de Nuremberg lui permit de disparaître sans être remarqué.

Anna entra dans sa chambre; les émotions l'avaient brisée; mais au bruit des pas qui ébranlaient les marches de l'escalier, elle rentra en possession d'elle-même et, lorsque la porte s'ouvrit, elle avait repris son attitude habituelle. Son tuteur

à demi vêtu entra précédant la foule.

— Que signifie tout cela? demanda-t-il.

— J'allais vous en demander l'explication.

Elle était calme et tranquille; à part leur pâleur, ses traits avaient leur expression ordinaire.

— Il paraît, reprit-il, qu'un étranger suspect est entré dans cette maison, tu ne l'as pas vu?

— Si vous supposez qu'il est ici, donnez-vous la peine de chercher.

Le bonhomme était déconcerté; Franz se montra derrière lui.

— Depuis quand, dit Anna d'une voix indignée, les hommes se permettent-ils de pénétrer à pareille heure chez les femmes?

— Depuis qu'elles y introduisent les ennemis de leur pays.

— Mon oncle, dit-elle à son tuteur, les yeux étincelants de colère, trouvez-vous convenable qu'on vienne m'insulter devant vous sans que vous preniez ma défense?...

Maître Wolfram balbutia une réponse embarrassée; il ne savait quelle contenance tenir.

— Cherchez donc, reprit froidement Anna.

Franz s'irritait de son impuissance. Tout à coup un éclair de joie brilla dans ses yeux. Il venait d'apercevoir un papier sur le sol et se baissa pour le ramasser; mais Anna avait surpris son regard; plus prompt que lui, elle le glissa dans son corsage. Il fit un pas vers elle.

une liste de décorations accordées aux exposants français à l'Exposition d'Amsterdam.

Or, il se trouve que l'Officiel n'a pas parlé, jusqu'à ce jour, et que la liste de M. Wilson, reproduite par le journal *la Paix*, est en partie fautive.

Vous voyez d'ici la situation créée aux intéressés, dont les noms ont été publiés par Monsieur Gendre L...

Du coup, M. Hérisson, furieux, a quitté son tonneau, pardon... l'hôtel du ministère.

Nous savions déjà depuis longtemps qu'on cultivait le lapin à Mont-sous-Vaudrey; mais nous ne nous doutions pas que le canard y fût en si pleine prospérité.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

## CHINE ET TONKIN.

M. Waddington est arrivé hier matin à Paris. On croit que l'entrevue entre M. Ferry et le marquis Tseng aura lieu aujourd'hui mardi.

M. Jules Ferry aurait déclaré que les affaires du Tonkin et de la Chine seront arrangées avant la rentrée des Chambres.

D'autre part, une dépêche de Londres annonce que les Chambres de commerce d'Angleterre ont reçu l'avis officieux que la guerre entre la France et la Chine n'était pas à craindre.

D'après le *Temps*, aucune nouvelle dépêche n'est encore arrivée au sujet des affaires du Tonkin. La Chine n'a pas fait remettre sa réponse au gouvernement français.

## ÉTRANGER

### UNE EXPLOSION A L'ARSENAL DE WOOLWICH.

On télégraphie de Londres, 24 septembre, au *Temps* :

« Une terrible explosion a eu lieu à l'arsenal de Woolwich aujourd'hui à midi.

Les artifices font explosion dans toutes les directions. La destruction est énorme sur un rayon de deux milles. Il y a beaucoup de morts. On établit partout des ambulances.

On craint de nouvelles explosions. Les artifices et les munitions continuent à faire feu. Le désastre a été causé par un incendie qui s'est propagé dans les magasins des artifices de guerre et dans les ateliers de pyrotechnie. »

ITALIE. — Deux fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Casamicciola.

Une maison située dans la haute ville s'est en partie écroulée.

Aucun accident de personnes à déplorer.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### École de Cavalerie de Saumur.

CLASSEMENT des aides-Vétérinaires stagiaires qui ont suivi les cours de l'École d'application de cavalerie en 1882-83.

MM.

1 Rochard. — 2 Combarous. — 3 Cattoir. — 4 Maille. — 5 Larthomas. — 6 Ablair. — 7 Chomel. — 8 Blanchard. — 9 Gaillot. — 10 Girard. — 11 Bouchereau. — 12 Force. — 13 Vincent. — 14 Poy. — 15 Clerc. — 16 Bertrand. — 17 Doiselet. — 18 Cochon. — 19 Jolly. — 20 Grenier. — 21 Beaudier. — 22 Milon. — 23 Berthezème. — 24 Boeschlin. — 25 Graillot. — 26 Grosjean. — 27 Deysine. — 28 Peyrue. — 29 Gagne. — 30 Montagnier. — 31 Foupé. — 32 Daigney. — 33 Boiret. — 34 Devert. — 35 Vidal. — 36 Alquier. — 37 Galles. — 38 Raffin. — 39 Deblieux.

### ARMEMENT DES OFFICIERS DE CAVALERIE.

Le ministre de la guerre a décidé que les officiers de cavalerie feraient à l'avenir usage du sabre d'officier de cavalerie modèle 1882, en remplacement du sabre d'officier de cavalerie de réserve et de dragons modèle 1854 ou du sabre d'officier de cavalerie légère modèle 1822.

Cette disposition n'est pas applicable aux officiers d'artillerie, de gendarmerie ou de sapeurs-conducteurs, qui conserveront le sabre d'officier de cavalerie légère modèle 1822 dont ils sont actuellement pourvus.

### DESCRIPTION DU SABRE D'OFFICIER DE CAVALERIE MODÈLE 1882.

Le sabre d'officier de cavalerie modèle 1882 comporte trois tailles correspondant à celles des trois modèles de sabre de troupes adoptés pour la cavalerie de réserve, les dragons et la cavalerie légère. Chaque officier est libre de choisir le modèle qui convient le mieux à sa taille propre.

Lame. — Droite; un pan creux, plat du fond, commençant à 5 mm. du talon et se terminant à 150 mm. de la pointe. Le dos est plat; ses arêtes sont abattues par un chanfrein; il se termine en biseau à 200 mm. de la pointe. La largeur de la lame est de 30 mm. au talon et de 44 mm. à la naissance de la pointe, c'est-à-dire à 44 mm. de l'extrémité.

### LONGUEUR DE LA LAME.

4 <sup>e</sup> taille.....	0 <sup>m</sup> 950
2 <sup>e</sup> — .....	0 <sup>m</sup> 925
3 <sup>e</sup> — .....	0 <sup>m</sup> 870

Monture. — Poignée en corne de buffle, ornée d'un filigrane doré. La calotte et la garde sont en similor (90 de cuivre, 6,50 de zinc et 3,50 d'étain). La calotte, la coquille et la partie extérieure des branches de la garde portent des ornements analogues à ceux des

sabres d'officier modèle 1822 et modèle 1854.

Cravate. — En buffle.

Fourreau. — En tôle d'acier, les deux branches du dard égales. Un seul bracelet mobile; cuvette à bates appuyant sur le tranchant, maintenue par un rivet.

Poids moyen du sabre :

	total	sans fourreau
4 <sup>e</sup> taille	4 k. 600	4 k. 050
2 <sup>e</sup> taille	4 k. 580	4 k. 040
3 <sup>e</sup> taille	4 k. 500	4 k. 000

### École de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> territorial à Saumur.

Jeudi prochain 28 septembre, 6<sup>e</sup> et avant-dernière séance pratique dans le Stand ouvert, près l'École de cavalerie.

Prix : une médaille de bronze.

Le Concours général commencera le 7 octobre, sur le champ de tir de Terrefort.

### LES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS D'ANGERS A NOTRE-DAME DES ARDILLIERS.

Nous lisons dans l'*Anjou* :

« Dimanche avait lieu le pèlerinage annuel de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers d'Angers. Une centaine de pèlerins partaient pour Saumur. Le temps était au brouillard. On ne pouvait voir les beautés du paysage traversé, mais on se dédommageait par le chant de cantiques d'espérance. A l'arrivée à Saumur, le temps se mettait de la partie, devenait beau et permettait de goûter, en sortant de la gare, la pittoresque vue de la façade dentelée de l'Hôtel-de-Ville, de l'imposant clocher de Saint-Pierre, du majestueux château, de la colline de tuffeaux, surmontée de moulins à vent, et de la gracieuse vallée de la Loire. A Notre-Dame des Ardilliers, la messe réunissait ensuite les pèlerins recueillis et heureux dont plusieurs faisaient la sainte communion. En quittant cette chapelle, ils visitaient le pont en construction sur la Loire, à l'est de Saumur, et le tunnel commencé à la suite de ce pont, puis venaient entendre la grand'messe à Saint-Pierre et la parole instructive d'un prédicateur distingué.

« A midi, grâce à l'hospitalité bienveillante et généreuse du bon prêtre qui dirige le Cercle de Notre-Dame-du-Fort, les pèlerins se reconfortaient joyeusement. Ils y entendaient le langage élevé, poétique, cordial et éminemment chrétien de M. Pavie, leur vénérable et infatigable président, et les bonnes paroles d'autres amis dévoués à la classe ouvrière. Ensuite on gravissait la colline pour jouir d'une admirable vue, où le château du Fort, à gauche des églises Saint-Pierre et Saint-Nicolas, l'Hôtel-de-Ville au centre, le pont et l'usine à gaz à droite, enfin au-delà, la Loire, ses îles, ses bosquets et un horizon étendu, saisissaient et enchantaient les yeux et l'âme. On se rendait ensuite prier à Nantilly, on s'intéressait à ses vieilles tanneries, à l'oratoire de Louis XI, à la tribune sculptée, puis après avoir suivi le Thouet et la route bordée de maisons qui

conduit à Bagneux, on s'engageait sous son célèbre dolmen.

« Enfin, les pèlerins se plongeant dans les profondeurs fraîches et sombres des galeries d'une carrière de tuffeaux, où se fait la culture en grand des champignons sur couches. C'était le dernier terme du voyage. Au retour, nos amis acceptaient la gracieuse hospitalité de M. le curé de Bagneux, assis-taient au Salut dans sa charmante église, et disaient, avec regret, adieu à leurs hôtes et à la jolie ville de Saumur.

« A leur retour, en chemin de fer, les pèlerins chantaient des cantiques, et remerciaient Dieu et la Sainte Vierge de leur avoir procuré une si belle journée, trop tôt passée, dont ils conserveront l'ineffaçable et reconnaissant souvenir. — L. T. »

### UNE NOUVELLE HÉCATOMBE.

Le troisième décret portant nominations dans la magistrature vient d'être soumis à la signature du Président de la République.

Nous en extrayons les noms des magistrats qui intéressent notre région.

Sont nommés présidents :

Du tribunal de Baugé : M. Tardu, procureur de la République à La Flèche, en remplacement de M. Couscher, mis à la retraite.

Du tribunal de Cholet : M. Maignan, juge au même siège, en remplacement de M. Falligan, mis à la retraite.

Du tribunal de Segré : M. Poulet, juge à Châteaugontier, en remplacement de M. Bordeaux-Desbarres.

Du tribunal de Parthenay : M. Choppy, procureur de la République au même siège.

Du tribunal de Melle, M. Grasseau, juge au même siège, remplaçant M. Main de Boissière, mis à la retraite.

Du tribunal de Fontenay : M. Dupré-Carre, procureur de la République près le même siège, remplaçant M. Gaillard de la Dionnerie, mis à la retraite.

Du tribunal de La Roche-sur-Yon : M. Ponteau, vice-président au même siège, en remplacement de M. Parenteau-Dubeugnon, mis à la retraite.

Du tribunal de Civray : M. Bardou, juge au même siège, en remplacement de M. Mazières, mis à la retraite.

Du tribunal de Poitiers : M. Bernard, président du tribunal de Saintes, en remplacement de M. Sachet, mis à la retraite.

Du tribunal de Rennes : M. Joubert, président à la cour de Rennes, remplaçant M. Souiller, nommé président de chambre.

Du tribunal de Paimbœuf : M. Buffe, juge à Lannion, en remplacement de M. Feindel, mis à la retraite.

Du tribunal de Laval : M. Bordeaux-Desbarres, en remplacement de M. Bruley, mis à la retraite.

Du tribunal de Mayenne : M. Levêque, président à Vire, en remplacement de M. Loisel, mis à la retraite.

Du tribunal du Mans : M. Hat, président à Mamers, en remplacement de M. Coutoux, mis à la retraite.

— Oseriez-vous ? lui dit-elle hautaine et menaçante.

Il s'arrêta et parla à voix basse au brasseur. Ses amis se pressaient à la porte, attendant le résultat des recherches. Il y eut un moment de tumulte bruyant dont Anna profita pour substituer au papier oublié le billet qu'elle avait trouvé dans la pendule. Elle parut céder aux instances de son tuteur et lui remit celui-ci.

— C'est l'écriture du prisonnier français, dit d'une voix triomphante Franz, après y avoir porté ses regards.

Mais à peine eut-il lu les premières lignes qu'il laissa échapper un juron de colère.

— On se joue de nous, dit-il.

Puis, s'approchant d'Anna, il ajouta à voix basse :

— Vous êtes plus forte que je ne pensais, mais rira bien qui rira le dernier. Je saurai le retrouver, et alors, je vous le jure, ma vengeance sera complète.

On fit quelques perquisitions dans diverses parties de la maison, puis la foule désappointée se retira.

Restée seule, Anna examina le papier. C'était une lettre que Charles se proposait de mettre à la poste et qu'il avait laissée tomber de sa poche. Elle était adressée à M. Maryet, négociant à Paris. C'était à celui-là que Franz devait sa fortune et

dont il avait payé les bienfaits par une noire ingratitude.

Elle ne put fermer l'œil de la nuit; elle se repentait d'avoir parlé, elle souffrait des soupçons de Charles, elle se demandait avec inquiétude s'il avait échappé à ses ennemis.

Le lendemain, ses appréhensions ne se calmèrent pas. Maître Wolfram, au lieu de rester à la brasserie et d'encourager les consommateurs par son exemple, s'absenta pendant plusieurs heures; en s'asseyant à table, il laissa tomber ces mots :

— Qui l'aurait cru capable de pareilles horreurs ?

— De qui parlez-vous ? demanda Anna.

— De qui parlerais-je, si ce n'est de ce maudit Français ? Est-ce qu'on parle d'autre chose que de lui à Nuremberg ? Et moi qui m'étais laissé gagner par son apparente franchise, par son humeur facile.

— Qu'a-t-il fait ?

— Il n'est bruit que de lui. Il paraît qu'il avait formé des projets terribles. Il avait, pendant sa captivité, pris le plan de tous nos monuments, il s'était assuré des complices; on dit qu'on a découvert des amas de matières incendiaires. Sans la vigilance de ce brave Franz, que serions-nous devenus ?

Pour se reconforter, il avala une chope de bière.

— Vraiment ! dit la jeune fille en souriant malgré son inquiétude, et comment a-t-on découvert ces projets abominables ?

— Est-ce que je sais ! L'effroi est partout, il n'est pas sûr que tout péril soit passé.

— On n'a pas mis la main sur lui ?

— Pas encore, ces gens-là ont tant de ressources, mais l'éveil est donné, il sera bien fin s'il échappe.

Il paraissait profondément affecté. Des exclamations d'horreur et d'effroi sortaient de temps en temps de sa bouche.

— Il paraît, dit-il, que Franz en sait long; il a juré que ce misérable ne lui échapperait pas.

L'inquiétude d'Anna fut encore augmentée par les rumeurs qui lui arrivèrent coup sur coup. Les nouvelles, en passant de bouche en bouche, prenaient des proportions fantastiques. On prononçait à voix basse les noms de grands personnages mêlés à des trames ténébreuses. On parlait de complots incroyables, insensés, préparés de longue main et menaçant même l'existence de Nuremberg. Rien de précis dans ces bruits, mais par cela même, ils étaient plus propres à émouvoir des imaginations terrifiées.

Anna avait hâte de sortir, mais la brasserie était le rendez-vous où se concentraient toutes les nouvelles, elle était retenue par le désir de les apprendre. Elle venait de monter dans sa chambre lorsque Franz entra avec un groupe nombreux de camarades. Elle prêta l'oreille et l'entendit lire un article de journal qui résumait toutes les histoires

absurdes qui avaient cours en ce moment.

— Mes amis, dit-il en terminant, ce dangereux personnage ne tardera pas à être pris, on est sur ses traces, réjouissons-nous donc, mais n'oublions pas celle qui nous a révélé sa présence ici et nous a permis de réduire à néant ses projets, c'est Anna ma fiancée, proclamez-le partout, afin que tout le monde prononce son nom avec reconnaissance; buvons à la santé d'Anna.

Toutes les chopes se choquèrent et un formidable hurrah fit écho à ce toast.

— Infamie ! murmura la jeune fille.

Elle n'avait qu'une pensée, sauver Charles des poursuites de ses ennemis; elle aurait voulu le trouver, mais comment faire ? Elle ignorait son adresse; elle songea à la lettre perdue par lui, sans doute cette lettre contenait son adresse; mais il fallait l'ouvrir, elle ne l'osait pas. Elle se décida à aller invoquer l'avis de sa nourrice, son conseiller dans tous les moments critiques.

(A suivre.) — Louis COLLAS.

Deux invalides se rencontrent dans la rue. L'un n'a qu'un bras et l'autre deux jambes de bois en assez mauvais état.

— Tiens, tiens ! dit celui qui n'a qu'un bras, vous n'avez pas aujourd'hui vos jambes en acejou ? Ah ! sergent, vous vous négligez !

— Ma foi, oui, répond l'autre; personne n'est encore revenu à Paris et je ne m'habille plus !

Du tribunal de Mamers : M. Corso, juge au même siège.  
Du tribunal de Saint-Calais : M. Cabanon, procureur de la République à Mamers, en remplacement de M. Aubert, mis à la retraite.

Sont nommés vice-présidents :

Du tribunal d'Angers : M. Unai, juge à Saumur, en remplacement de M. Richard, mis à la retraite.

Du tribunal de Rennes : M. Henri Couanec, juge au même siège, en remplacement de M. Le Gall de Kerbiniou, mis à la retraite.

Du tribunal de Saint-Malo : M. Levaillant, en remplacement de M. Michel, mis à la retraite.

Du tribunal de Nantes : M. Bachelot, procureur de la République à Quimper, en remplacement de M. Cruey, mis à la retraite.

Du tribunal de Mamers : M. Lemas-Treneseux, procureur de la République à Blois, en remplacement de M. Griffaton, mis à la retraite.

Nous saluons de nos regrets et de nos hommages les honorables magistrats révoqués, sans motif avouable, par la République.

#### ANGERS.

Vendredi, la Cour a tenu audience correctionnelle pour la première fois depuis les décrets de proscription. Elle était ainsi formée :

MM. Mérot, président ; Aubry, Barberon, Godin et Janvrot, conseillers. Ministère public, M. Bernard, avocat général.

Pas un avocat n'était à la barre.

#### LA GAZELLE DU JARDIN DES PLANTES D'ANGERS.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Depuis une quinzaine de jours, notre charmant Jardin des plantes s'est enrichi du plus joli petit quadrupède qu'on y ait jamais vu. Une jeune gazelle de six ou huit mois y broute l'herbe des gazons sans s'inquiéter beaucoup des spectateurs. S'il n'y avait pas défense de l'approcher, et si elle n'était retenue par un collier, cette charmante petite bête viendrait familièrement manger dans la main des enfants. Impossible, d'ailleurs, de voir un petit animal plus gracieux, plus léger, plus alerte.

Il paraît que cette jeune Africaine a toute une histoire. Elle a été élevée au biberon, et son père nourricier n'est autre que l'un de nos soldats qui nous a rapporté de Tunisie son ravissant petit nourrisson. — C'est M. Lorient de Barny qui en a gratifié notre Jardin des plantes, où elle fait merveille, la joie des enfants et la satisfaction de curieux.

Profitez de l'occasion pour adresser nos compliments à M. le Directeur du Jardin des plantes et à ses collaborateurs. Le Jardin est frais et fleuri à souhait. Evidemment, le Jardin du Mail et lui se sont fait le mot, cette année, pour nous donner des fleurs et des feuillages. »

#### TOURS.

Les diverses fêtes de la journée de dimanche avaient attiré une foule de curieux.

Sur la place du Musée, des milliers de spectateurs ont assisté au gonflement du ballon *La Ville de Tours*. A 5 heures 1/4, l'aérostat, monté par M. Porlié, accompagné de M. X... qui avait pris passage à son bord, s'est élevé majestueusement dans les airs.

Poussé par un vent léger du Sud-Est, le ballon s'est élevé à une hauteur de 4,000 mètres environ. Après être resté stationnaire pendant une demi-heure au-dessus de la Loire et de la Tranchée, les aéronautes ayant jeté du lest, il a pris la direction de la commune de St-Roch, et a touché la terre, sans accident, dans la propriété de M. de la Tremblaye, à environ 16 kilomètres de Tours.

L'Exposition horticole du Jardin de la Préfecture a été visitée pendant toute la journée par un grand nombre de curieux.

Le soir, un public plus nombreux encore se pressait dans les allées du Jardin pour assister à la fête de nuit qui a parfaitement réussi.

Une autopsie. — Grand émoi l'avant-dernière nuit dans le quartier du Morier, à Tours.

Une femme venait de mourir.

La justice ayant lieu de supposer que la mort avait pu être déterminée par l'absorption de quelque substance toxique, a fait transporter le corps à l'hospice général pour le soumettre à une autopsie.

A l'heure où nous écrivons, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, on ne connaît pas encore les constatations qui ont été faites par les médecins.

#### NANTES.

M. Libaros, libraire, adresse la lettre suivante aux journaux de Nantes :

« Voudriez-vous donner avis à vos lecteurs que le lot de cent mille francs de la loterie de Lille a été gagné par la personne ayant acheté chez moi le numéro 2,529,987. Ce lot n'ayant pas encore été réclamé, on me prie de rechercher l'heureux porteur du billet. »

Le *Progrès de Nantes* croit pouvoir affirmer que le ministre de l'intérieur prononcera un grand discours politique au banquet qui lui sera offert jeudi à Savenay (Loire-Inférieure).

#### JURISPRUDENCE

Les assurances sur le bétail. — Les polices d'assurances contre les maladies du bétail portent généralement une clause qui oblige les possesseurs à prévenir la compagnie de la maladie de leurs animaux, sous peine de déchéance.

Un assuré, qui ne l'avait pas fait, prétendait que cette clause n'est applicable qu'aux cas de maladies mortelles, et non à la cocotte, par exemple. Le tribunal de Lille a rejeté cette exception ; il a décidé que la clause s'applique à toutes les affections, même légères, qui peuvent donner lieu à une indemnité.

#### TRIBUNAUX

##### LES FALSIFICATIONS.

Malgré la répression impitoyable de la justice, malgré la vigueur avec laquelle le parquet de la Seine poursuit depuis quelque temps les falsificateurs, ceux-ci n'en paraissent que plus acharnés à tromper le public.

La huitième chambre correctionnelle vient de voir défiler une série de marchands de poivre falsifié. Ces peu scrupuleux, mais trop ingénieux commerçants, avaient imaginé, sous des dénominations variées, des mélanges où le poivre entre en quantité infinitésimale.

L'un d'eux, nommé Aguetant, vend aux détaillants des poivres purs ; pour augmenter ses bénéfices, il a additionné sa marchandise, dans une forte proportion, de poudre de grignons d'olives.

Il a cru se mettre à l'abri de poursuites au moyen d'un certain nombre de précautions qui ne sont, en réalité, que des artifices pour mieux tromper le public sur la véritable composition de ce qu'il appelle « le poivre Aguetant. »

C'est ainsi qu'il remettait aux détaillants des placards destinés à être affichés dans leurs magasins, et des avis à coller sur leurs tiroirs, indiquant que la marchandise mise en vente était un mélange de poivres supérieurs et de « substances aromatiques. »

Les sacs, boîtes ou paquets de la maison portaient les mêmes indications, et Aguetant prétendait que, grâce à ces précautions, il pouvait, sans être inquiété, vendre du poivre additionné de poudre de grignons d'olives. Il a présenté sa défense lui-même, et soutenu qu'il avait droit de vendre et de faire vendre le poivre qui porte son nom, puisqu'il avertissait le public de sa composition spéciale.

Mais le tribunal n'a pas admis ce système, et il a condamné M. Aguetant comme falsificateur à trois mois de prison et 500 francs d'amende.

Avis à ceux qui emploient, — et ils sont nombreux probablement, — et à ceux qui seraient tentés d'employer les mêmes procédés.

#### Faits divers.

Un journal du Gers annonçait dernièrement, sous toutes réserves, que M. le colonel Grisot, qui vient d'être nommé au commandement de la légion étrangère, avait été, pendant les grandes manœuvres, victime d'une tentative de meurtre. — Un coup de fusil, parti des rangs du 88<sup>e</sup> de ligne, avait failli l'atteindre. Cette nouvelle est confirmée aujourd'hui ; le parquet a commencé une enquête.

Ce lâche attentat est à rapprocher de celui qui a coûté récemment la vie au brave commandant Senaux.

Un phénomène. — La femme M..., demeurant au village de Courdault, commune de Bouillé-Courdault, est accouchée d'un enfant double, ayant 2 corps, 2 têtes, 4 bras et 4 jambes.

Ces deux petits êtres étaient pris l'un à l'autre par le bas du corps. L'un deux était mort au moment de la naissance et l'autre n'a vécu que quelques heures.

Un congrès féminin universel ! C'est à Barcelone qu'il aura lieu. Un comité s'est formé dans cette ville, et nous avons sous les yeux l'invocation chaleureuse qu'il adresse à toutes les femmes des deux hémisphères.

Voici le début de ce document :  
« Mesdames,  
» Grande sera notre gloire, si nous parvenons à mener à bonne fin le projet d'assembler dans notre chère Barcelone toutes les femmes qui désirent rechercher les moyens d'améliorer le sort de notre sexe, conformément aux exigences de la nature et de la raison. »

La circulaire ajoute que le comité signataire s'occupe tout d'abord de la fondation d'un Athénée de dames. Le sexe masculin (saluez, messieurs !) est également invité à fournir son contingent de bonnes idées sur la matière.

« Place au beau sexe ! » s'écrie fièrement le comité en terminant.  
Qui de nous se refuserait à répéter ce cri ? ...

#### REVUE FINANCIÈRE.

L'historique de la Bourse de cette semaine n'est que trop simple : même absence de transactions, même faiblesse, mêmes cours soutenus péniblement par les efforts du syndicat qui a garanti, moyennant 15 fr. de bénéfices par titre, le tiers de l'émission des 600,000 obligations de Panama que le syndicat va tâcher de faire absorber par le public. Cette émission ne nous enthousiasme nullement, car nous ne voyons pour les souscripteurs de ces obligations ni la sécurité de leur capital, ni la rémunération de leur avance.

Il faut bien pourtant essayer une fois de faire comprendre au public la vérité sur cette affaire de Panama que l'on présente comme un placement de père de famille, qui est bien l'opération la plus risquée qui soit au monde et qui sera un gouffre où s'engloutiront des sommes que personne ne peut évaluer.

On nous a dit, au début, que 600 millions suffiraient. Or, les 150 millions de la souscription des actions et les 125 millions de la première émission d'obligations sont déjà dépensés et les travaux sont seulement préparés : les études sont terminées et les travaux vont commencer, voilà la vérité !

Combien donc faudra-t-il de millions pour terminer ces travaux ? Nul ne le sait, car nul ne peut faire une évaluation sérieuse en face des inconnus de toutes sortes qui se présentent. Et cela est tellement vrai que le plus grand argument que l'on a fait valoir au moment de la souscription pour rassurer le public, a été de lui annoncer que par traité MM. Couvreur et Hersent prenaient ferme l'entreprise à leurs risques et périls pour une somme de 512 millions.

Or, depuis, MM. Couvreur et Hersent se sont dérobés, et la Compagnie a évité d'un informer le public. Pourquoi ?

M. de Lesseps demande maintenant au public 171 millions qui en laisseront à peine 150 à la Compagnie, mais qui la grèveront d'une dette de 300 millions.

Quelle est la garantie de ce capital ? Aucune, car la seule garantie sera le canal, et il n'existe pas.

Par qui sera payé aux obligataires l'intérêt de ces obligations ?

Par eux-mêmes, car la Compagnie n'a nulle recette, et les intérêts des actions et obligations sont payés sur les sommes que versent les mêmes actionnaires et obligataires.

Si l'affaire réussit, quelle sera la récompense de l'audace des obligataires ? Aucune, car les bénéfices viendront aux actions. Si l'affaire de Panama tourne mal, quel actif auront les obligataires ? Une tranchée commencée et inutile.

Tout cela ne nous engage pas à vous conseiller

de souscrire à la nouvelle émission de Panama.

Nous reviendrons sur ce sujet.

Par exemple, des titres que nous n'hésitons pas à vous recommander, ce sont les Obligations 4 0/0 de l'Ouest algérien que la Banque des Communes de France vient de mettre en vente à ses guichets, 15, rue de la Chaussée-d'Antin, au prix de 444 fr. nets de tous frais.

Ces obligations sont libérées, remboursables à 500, et rapportent 20 fr. Ses intérêts et le remboursement sont garantis par l'Etat, conformément aux lois des 22 août 1881 et 5 août 1882, ainsi que par les recettes toujours croissantes de l'Ouest Algérien. Les Obligations 4 0/0 de l'Ouest Algérien sont donc des titres absolument assimilables à nos rentes. Elles rapportent net 4,17 pour cent. Or le 3 0/0 rapporte 3,76 0/0, les obligations des grandes lignes 3,85 0/0 et les garanties sont les mêmes. Vous voyez donc quels arbitrages fructueux sont faciles, en échangeant des titres similaires contre les obligations de l'Ouest Algérien 4 0/0.

Un mot encore : les obligations 3 0/0 anciennes Ouest-Algérien, émises en 1876 à 265, cotent actuellement 337,50.

Les obligations des chemins ou du Foncier, voilà à notre avis les seuls placements que doive faire en ce moment l'épargne prudente.

Parmi les obligations du Foncier nous vous conseillons spécialement les Communales 1880 qui sont particulièrement avantageuses, et d'ailleurs très-recherchées en ce moment aux environs de 453 fr. Ces titres présentent des garanties aussi sérieuses que les rentes, car l'Etat oblige les communes à s'imposer pour faire face au paiement des dettes qu'elles contractent.

Il joignent à la sécurité les chances des remboursements à prime.

C'est donc un placement recommandable à tous les points de vue.

#### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 23 septembre 1883.

Versements de 63 déposants (13 nouveaux), 15,909 fr.

Remboursements, 23,774 fr. 75 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

#### BIBLIOGRAPHIE

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 15 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — *Astronomie Populaire*. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. d'Orbigny, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> Siècle*. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER ; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Manus faits. — Le Salon triennal. — Théâtres, par Damon. — Henri Conscience. — Paul Siraudin. — Geoffroy. — Variétés : *Les vingt-huit jours d'un réserviste*, par Henri Amic. — *L'île de Man*, par Ch. F. — *Le Taymouth Castle à Tamatave*, par R. Bryon. — Nouvelle, par Paul Caillard. — La catastrophe de Java, par R. Bryon. — *Le Cacique* (suite), journal d'un marin, par Henri Rivière. — Bulletin financier, par Plutus. — Echees.

GRAVURES : Henri Conscience. — Paul Siraudin. — Geoffroy. — *L'île de Man*. — *Le Taymouth Castle* devant Tamatave. — La catastrophe de Java : vues de Krakatoa et d'Anjer. — Les vingt-huit jours d'un réserviste. — M<sup>lle</sup> Isaac, au théâtre national de l'Opéra. — Théâtre de la Porte-Saint-Martin : *Froufrou*, pièce en cinq actes, de MM. Meilhac et Halévy. — Beaux-Arts : *Deux bons amis*, tableau de M. J. Archer. — Entrée du caveau funéraire de M. le comte de Chambord, à Castagnovizza. — Rébus.

Abonnements : un an, 21 fr. ; six mois, 11 fr. ; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

#### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RÉZOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 SEPTEMBRE 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.	
3 %	79	78 95	Est	742 50	740	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	514	515
3 % amortissable	81 30	81 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1410	1406 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505	503	Est	354	353
4 1/2 % (nouveau)	107 75	107 50	Midi	1160	1165	1865, 4 %	515	513 25	Midi	359	358
Obligations du Trésor	108 50	108 45	Nord	1805	1862 50	1869, 3 %	402 50	402	Nord	363 50	365
Banque de France	505 50	506	Orléans	1310	1310	1871, 8 %	392 50	394 50	Orléans	361	359
Société Générale	544 50	542 50	Ouest	802 50	890	1875, 4 %	513	516	Ouest	358 25	358
Comptoir d'escompte	522 50	522 50	Compagnie parisienne du Gaz	1370	1377 50	1876, 4 %	516 25	512 50	Paris-Lyon-Méditerranée	363	362 50
Crédit Lyonnais	975	980	Canal de Suez	2407 50	2395	Bons de liquid. Ville de Paris	529 50	529	Paris-Bourbonnais	363	362
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1295	1290	C. gen. Transatlantique	508 75	505	Obligations communales 1879	447 50	448	Canal de Suez	575	574
Crédit de France	20	20				Obligat. foncières 1879 3 %	452 50	453			
Crédit mobilier	397 50										

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR									
Heures	Minutes	Service	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Direct. soir.			
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.	Saumur. . . . . (départ)	6 15	9 30	10 52	1 15	3 30	4 40	8 5	Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 55	9 48	11 34	4 4	7 4	8 38	10 13
6	45	du matin (s'arrête à la Possonnière)	Chacé-Varrains . . . . .	6 23	9 9	11 11	1 24	3 19	4 48	8 13	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 11	10 4	11 48	4 18	7 27	8 53	10 26
8	56	du matin, omnibus-mixte.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 30	9 17	11 7	1 32	3 33	4 55	8 20	Chacé-Varrains . . . . .	7 19	10 12	11 55	4 25	7 41	9 1	10 31
1	25	soir, omnibus-mixte.	Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 43	9 31	11 20	1 46	3 50	5 08	8 33	Saumur . . . . . (arrivée)	7 31	10 24	12 5	4 34	7 54	9 12	10 40
2	32	soir, express.																
7	15	soir, omnibus.																
10	36	soir, omnibus (s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR - NIORT			NIORT - SAUMUR			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.						
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.	Saumur. . . . . (départ)	10 52	1 15	Niort . . . . . (départ)	5 26	12 48	Montreuil . . . . . (départ)	7 5	1 56	8 42	Poitiers . . . . . (départ)	6	12 55	6 55		
8	21	du matin, omnibus.	Montreuil-Bellay . . . . .	11 30	2 15	Parthenay . . . . .	6 38	2 6	Loudun . . . . .	8 3	2 57	9 46	Neuville . . . . .	6 36	1 29	7 33		
9	37	du matin, express.	Thouars . . . . .	12 35	3 19	Airvault . . . . .	7 10	2 38	Arçay . . . . .	8 29	3 11	10	Mirebeau . . . . .	7 3	1 53	8 1		
12	48	du matin, omnibus-mixte.	Airvault . . . . .	1 20	3 49	Thouars . . . . .	9	3 27	Mirebeau . . . . .	9 17	3 59	10 52	Arçay . . . . .	7 56	2 40	8 53		
4	44	soir, omnibus-mixte.	Parthenay . . . . .	2 3	4 18	Montreuil-Bellay . . . . .	9 29	3 53	Neuville . . . . .	9 45	4 25	11 18	Loudun . . . . .	8 38	3 6	9 24		
10	24	soir, express-poste.	Niort . . . . . (arrivée)	3 17	5 16	Saumur . . . . . (arrivée)	10 24	4 34	Poitiers . . . . . (arrivée)	10 20	4 56	11 50	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	3 45	10 3		
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.																		

Étude de M<sup>e</sup> FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, Grand'Rue, n° 8.

**VENTE**

PAR ADJUDICATION

SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur

Le 27 Octobre 1883, heure de midi

DU

**GRAND HOTEL DE LA PAIX**

Magnifique immeuble et vastes dépendances de construction toute récente,

Sis ville de SAUMUR, rue Dacier.

ENTRÉE EN JOUISSANCE LE JOUR DE L'ADJUDICATION

Il existe pour cet Hôtel une promesse de bail de 6,700 francs que l'adjudicataire aura la faculté de réaliser.

**MISE A PRIX : 80,000 FRANCS**

S'adresser, pour les renseignements :

Audit M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué poursuivant la vente,

Et au greffe du Tribunal civil de Saumur.

Études de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes, et de M<sup>e</sup> CAILLEAU, notaire à Longué.

**A VENDRE OU A AFFERMER**

PAR ADJUDICATION, Le dimanche 30 septembre 1883, à midi.

A la Mairie de Cunault,

LA

**FERME de la PELLETRIE**

Située commune de Trèves-Cunault,

Contenant 27 hectares 49 ares 60 centiares.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes.

Étude de M<sup>e</sup> HÉDELIN, notaire à Angers.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

Etude de M<sup>e</sup> HÉDELIN,

Le samedi 6 octobre 1883, à une heure,

**CLOSERIE**

A Amigné, communes de Tigné et de la Fosse,

D'environ 12 hectares 20 ares 65 centiares, appartenant à M<sup>lle</sup> Vincet.

Jouissance de suite.

Détail facile.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. (582)

Étude de M<sup>e</sup> P. GUIBERT, notaire à Oiron (Deux-Sèvres).

ON DEMANDE à emprunter 50,000 fr. en 1<sup>re</sup> hypothèque sur une valeur double.

S'adresser à M<sup>e</sup> GUIBERT, notaire.

**A VENDRE**

OU A ARRENTER

**UNE MAISON**

Avec JARDINS

Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 55.

S'adresser à M. BARILLET, même rue. (499)

**AVIS IMPORTANT**

J'offre à toute personne honnête et sérieuse appointment fixe de 200 francs par mois. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jules M., à Aubais (Gard). (602)

**LIBRAIRIE JAVAUD**

A SAUMUR.

ON DEMANDE un domestique de 13 à 14 ans.

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de magasin, dans une Maison de Nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

UN HOMME de 40 ans demande une place de cocher ou de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier-potager, la femme comme cuisinière. — Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

**POMMADE BERTINOT**



pour la guérison radicale et infailible des cors aux pieds, durillons et œils de perdrix. — 1 fr. le flacon.

Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

**MACHINES A COUDRE**  
De tous systèmes.

**BOULITTE**

ARMURIER

SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

**L'EXCELSIOR**

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.

C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.

La maison se charge de toutes les réparations.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1871; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

**CAFÉ BARLERIN** hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en

faire 200 tasses; prix: 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

**LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE** du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épicer, rue d'Orléans. (450)



Saumur, imprimerie P. GODET.